



Le 18 mars à l'éducation, une grève POUR...

POUR NOS SALAIRES.

Au nom du gouvernement, le ministre de la fonction publique reste sourd à nos revendications salariales. Pour la fonction publique et contrairement aux annonces, il n'y a pas eu d'accord sur les salaires.

Sur les trois volets "proposés", seule celui de la politique sociale a reçu, sans la FSU ni la CGT, un accord majoritaire de 5 organisations sur 8, représentant un peu plus de la moitié des fonctionnaires. Le volet épargne temps n'a reçu l'accord que de 2 organisations (UNSA, CFTC) représentant 16%. La garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) a été validée par 3 organisations représentant 23 %...

Cependant, le gouvernement a ouvert des brèches dans l'unité syndicale et fait reculer la perspective d'actions unitaires dans la Fonction publique. Dans un contexte général d'attaque contre les salaires, les organisations syndicales ne parviennent pas non plus à se mettre d'accord et à organiser la riposte qui s'impose sur le plan interprofessionnel.

Raison de plus, dans ce contexte d'attaque contre les salaires, les retraites et les statuts de tous les fonctionnaires, pour montrer, à l'éducation, notre détermination revendicative. Participons massivement à la journée de grève et de manifestations du 18 mars.

POUR L'EMPLOI PUBLIC...

Le budget 2008 aboutit à 11 000 suppressions de postes pour la prochaine rentrée, 80.000 d'ici 2012. Agir ensemble le 18 mars, c'est porter l'exigence de postes et le refus du recours aux HS et à la précarité.

Les réductions de postes au budget 2008 se concrétisent en ce moment dans les écoles, les collèges et les lycées. Mais elles ne sont qu'un avant-goût de ce qui nous attend pour 2009 si nous ne parvenons pas à mettre un coup d'arrêt à la politique de déconstruction dans l'éducation. Dès cette année les suppressions et les transformations en HS se comptent en milliers mais les projets pour les années qui viennent se compteront en dizaines de milliers.

POUR NOS MÉTIERS...

Baisse des recrutements et suppressions massives de postes ont de lourdes conséquences : les horaires élèves ne pourront pas être assurés sans un recours aux Heures Supplémentaires bien supérieur à ce que nos statuts permettent d'imposer.

Dans le premier degré comme dans le second degré, il y a désormais réel danger de désorganisation des enseignements, de dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves, d'atteinte à la qualité du service public d'enseignement.

Dans le premier degré, aux problèmes de postes et de remplacements, à la suppression programmée des RASED, s'ajoutent de nouveaux programmes, la suppression du Samedi matin, les stages pendant les vacances... Dans le second degré s'organise une réduction de l'offre publique de formation, la promotion généralisée du « travailler plus pour gagner plus », une dégradation des conditions d'affectation des personnels et des conditions d'exercice du métier. Dès cette rentrée, des compléments de service dans un autre établissement concernent des collègues alors que d'autres enseignants de la même discipline du même établissement auraient un volume d'heures supplémentaires bien au delà de l'heure imposable.

Le livre blanc issu des travaux de la commission Pochard devrait sortir au 3^e trimestre. Les pistes déjà soulevées dans la livre vert sont extrêmement inquiétantes. Le ministre de l'Éducation Nationale ne prend aucune distance vis à vis du rapport Pochard, porteur de dangers pour les statuts et les missions des enseignants...

POUR UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE...

Le discours de Sarkozy à Périgueux prévoit une « refondation » du système éducatif. La réforme passiste des programmes du 1^{er} degré en est une première traduction. Celle des programmes du collège devrait suivre avec une consultation annoncée pour avril. L'introduction au collège de « deux semaines de découverte des métiers » pour les élèves est une première mesure annoncée. La réforme des lycées est en marche avec l'expérimentation des Bac Pro en 3 ans. Se dessine ainsi l'esprit de la réforme : diminution des coûts de formation et mise en concurrence tous azimuts (entre voie technologique et voie professionnelle, entre établissements d'un même secteur, entre formations...); déscolarisation précoces; substitution d'une logique d'insertion dans l'emploi local à la logique d'éducation pour tous et de qualification des jeunes par l'école.

Le 18 mars sera jour de grève nationale dans le second degré à l'appel des syndicats de la FSU (SNEP-SNES-SNUEP-SNUIPP), des syndicats CGT, FO et SUD-EDUCATION. En 44 le SNUIPP se joint à l'appel et engage les personnels du premier degré à faire grève et à sa suite, FO, la CGT et Sud font de même.

**Manifestation départementale le 18 mars
à 10h30 à Nantes à la Préfecture**